

A travers des Journaux

L'Opinion publique, toujours à propos de la question scolaire, s'écrie : « Messieurs du clergé, prenez bien garde. »

Le petit ton cavalier et menaçant de cet avertissement qui, d'après le contexte, nous semble s'adresser particulièrement à l'Episcopat, frise le ridicule, pour employer une expression aussi adoucie que possible.

Si le but : faire peur, est manqué, le résultat : amuser, est certain.

L'Episcopat fait partie du Conseil de l'Instruction publique ; n'a pas, que nous sachions, l'intention de donner sa démission, si grandement convoitée par plusieurs de nos réformateurs ; ne peut se méprendre sur leurs visées ; n'a pas d'objection—il serait absurde de le supposer—à réformer, en temps et lieu, ce qui doit et peut être réformé ; et saura, sans crainte et sans faiblesse, résister à toutes les revendications préjudiciables au bien de la religion, ou en opposition avec les principes chrétiens en matière d'éducation. Son attitude à la dernière session du Conseil autorise suffisamment ce que nous venons de dire.

Le *National* apprécie, dans les termes suivants, la définition que nous avons donnée du Spiritisme :

« Où avez-vous découvert cette bêtise-là, confrère ? »

« Savez-vous que c'est presque aussi important que la découverte des boutons à quatre trous. »

Ce que notre aimable confrère qualifie de bêtise, ne lui en déplaît, a été emprunté à un excellent théologien.

De plus, l'étonnement du *National* dénote une ignorance peu ordinaire, et la forme sous laquelle il le manifeste, révèle une éducation que personne ne lui enviera.

On lit dans la *Semaine Religieuse* de Montréal :

« Nous traversons des jours difficiles. Sans être pessimistes, nous avons raison d'interroger l'avenir et de demander avec anxiété ce qu'il nous réserve. L'orage, sans doute, n'est pas encore au-dessus de nos têtes, mais ne vous semble-t-il pas l'entendre gronder sourdement dans le lointain ? Les points noirs qui montent à l'horizon, grossissent, s'accumulent et forment déjà presque des nuages menaçants, ne sont-ils pas propres à donner des craintes légitimes, et à faire prendre les mesures que dicte la prudence la plus élémentaire ? »